

La sécurité a un prix

L'Association Sécurité Est lausannois (Asel) réunissant les communes de Pully, Paudex, Belmont et Savigny a rendu ses comptes. Elle boucle avec des recettes en hausse de 724'000 frs par rapport à 2013.

Nina Brissot



Chaque commune a participé aux dépenses de sa sécurité au pro rata de ses habitants et de son territoire. Belmont a engagé 502'654 frs, ce qui représente une charge de 141.40 frs par personne. Paudex y est pour 212'898 frs, soit 146,40 frs par personne par année. C'est Pully qui paie la plus grosse part, 6'012'400 millions, soit l'équivalent de 341,60 frs par personne. Enfin, Savigny dépense 470'411 frs soit 142,30 par personne. Ce qui représente un total de 7'198'364.80 frs auxquels s'ajoutent quelques revenus annexes comme 1'647'497 million par des amendes et près de 200'000 frs de revenus divers, et le budget de la police est bouclé.

Les frais de personnel sont en hausse avec deux postes supplémentaires, par contre un certain nombre d'achats se sont révélés moins couteux que prévu. Les revenus du patrimoine sont à la baisse, par contre les taxes et émoluments sont à la hausse mais dans l'ensemble, ce troisième exercice de l'Asel est équilibré. Il a été approuvé à l'unanimité par le Comité de direction que préside Jean-Philippe Chaubert

Radars au boulot

Dans la publication du rapport de gestion, un graphique permet de constater que les technologies au service de l'homme le sont aussi au service des contraventions. Fatigant moins que l'humain, ces drôles de machines sont de plus en plus souvent mises à contribution. En 2010, elles étaient de piquet pendant 245 heures pour progressivement augmenter leur temps de travail jusqu'à atteindre un maximum de flashes en 2013 avec 926 heures de contrôle. Peut-être ont-elles menacé de se mettre en grève? En tous les cas, leur présence a diminué en 2014 et a passé à 697 heures. Il s'agit là des radars mobiles sur les 4 communes. Evidemment le nombre d'infractions varie proportionnellement. 2'986 en 2010 et 9'214 en 2014 avec une pointe de 13'502 en 2013, année de zèle.

Démission-assermentations

Daniel Delaplace démissionnant de la Municipalité de Belmont quittera aussi le comité de l'Asel. Le syndic de Belmont, Gustave Muheim a accepté d'assurer l'intérim. Il a été assermenté lors de la séance du Conseil intercommunal qui se déroulait le 16 juin à la Grande salle de Paudex. Ont également été assermentés, trois nouveaux membres au Conseil intercommunal. Il s'agit de Mme Chantal Weidmann-Yenny pour Savigny. Isabelle Krenger et Pyrame Jaquet pour Pully.